

Formation des élu.e.s et technicien nes à la santé environnement

Santé-Environnement

Mots clés

bruit qualité de l'air urbanisme

Descriptif, résumé de l'action ou du projet d'ESE mené

Les institutions régionales : Agence Régionale de Santé, Conseil régional et DREAL, en lien avec le Centre Léon Bérard de lutte contre le cancer et l'Ecole des Hautes Etudes en Santé publique (EHESP) proposent une formation à distance gratuite à tous les **élus** et **techniciens** des collectivités territoriales de la région Auvergne Rhône-Alpes sur le thème de la Santé environnement. Cette formation s'intitule "**Décideurs locaux et bien-être des populations : enjeux territoriaux en Auvergne Rhône-Alpes**".

Il s'agit d'une formation **gratuite**, en **e-learning**, à suivre **par internet** quand vous le souhaitez, comportant 8 modules de 30 minutes chacun sur les thèmes suivants :

- **Principes généraux en Santé environnement**
- **Urbanisme favorable à la santé**
- **Ressources en eau**
- **Qualité de l'air intérieur**
- **Qualité de l'air extérieur**
- **Bruit**
- **Habitat indigne**
- **Sites et sols pollués**

Avec des forums en ligne pour contacter les experts de l'EHESP.

Les difficultés rencontrées et/ou les réussites à valoriser

Inscriptions continues ; formation en ligne au rythme de chacun e s.

Cette formation est en cours de déploiement sur d'autres régions, notamment Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, et d'autres régions à venir.

Mise à
02/02/2

Informations sur l'action

à savoir participants

- Professionnels
- Élus

Person

Julien

Carrière

Respon

publics

formatio

047878

Adress

Publics - précisions:

Elus et techniciens des collectivités territoriales de la région AuRA

Parties prenantes, partenaires du projet ou de l'action

- [Département Cancer Environnement du Centre Léon Bérard](#)

Financeurs

- [Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Centre

28 rue L

69008 L

France

Consu

Porteu

•



D

C

E

C

B

6

E

*Information,
communication,
sensibilisation*

Air Extérieur

Alimentation et Agriculture

Déchets

Environnement intérieur